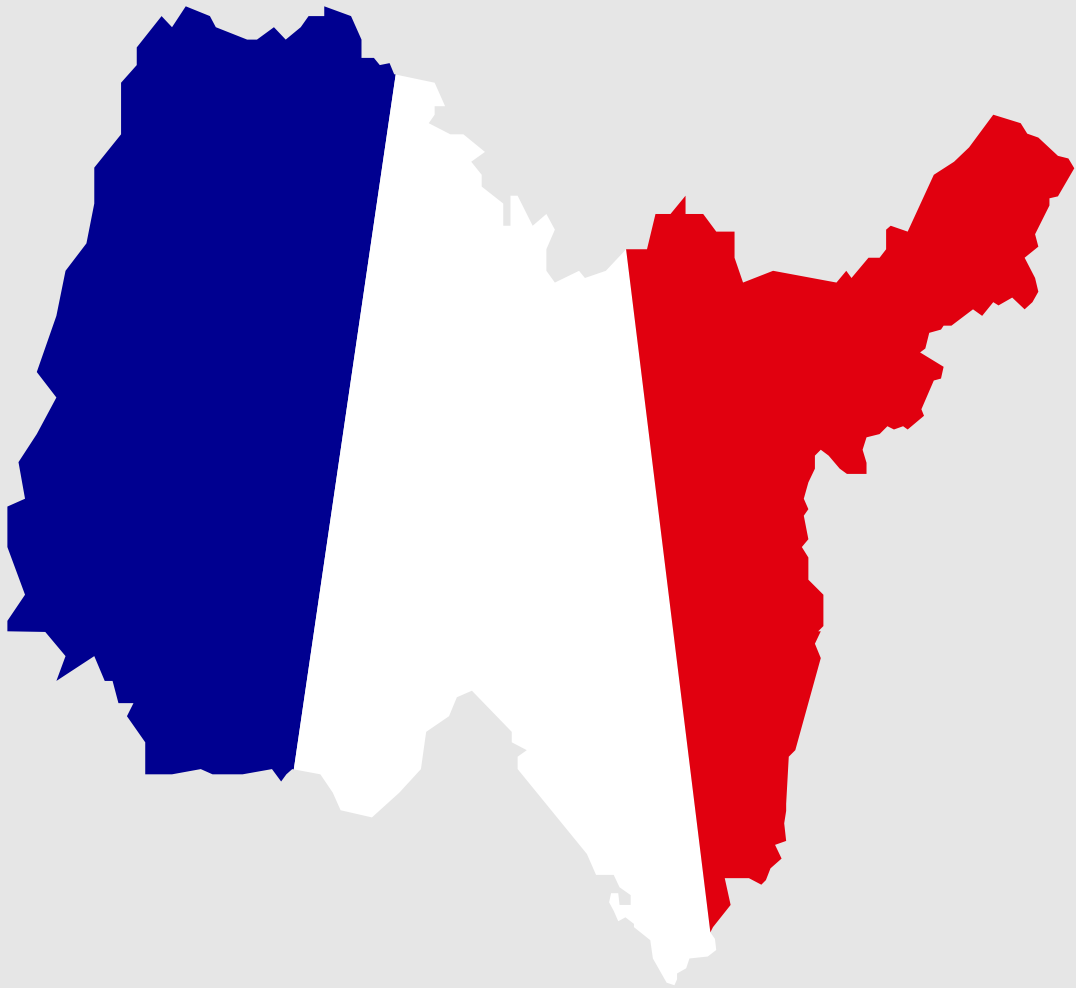
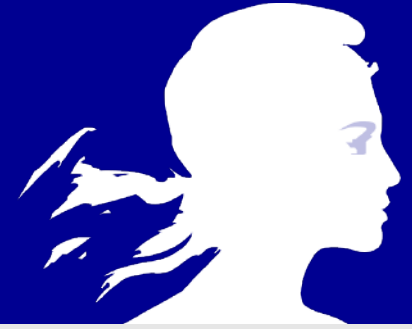
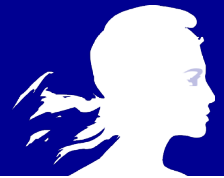


**RAPPORT 20
D'ACTIVITÉ 22**
des services de l'État





EDITO

L'année 2022 aura été une année majeure de notre démocratie avec deux rendez-vous électoraux, l'élection du Président de la République en avril et l'élection des députés en juin. Cette année 2022 aura aussi été traversée de crises successives : la poursuite des effets du Covid-19, la guerre en Ukraine et ses conséquences, les tensions économiques et l'inflation, la crise énergétique et les aléas climatiques, affectant les citoyens, les collectivités publiques et les entreprises.

Sur tous ces fronts, les services de l'État ont fait preuve d'une grande réactivité pour assurer leurs missions et répondre aux attentes toujours croissantes de nos concitoyens : la protection de la population et la sensibilisation aux risques technologiques, le déploiement du plan France 2030, l'accompagnement vers l'emploi avec le déploiement du contrat engagement jeune (CEJ) ou encore le renforcement des services publics dans les territoires ruraux avec le déjumelage des sous-préfectures des arrondissements de Gex et de Nantua, la réussite des nombreux espaces France services ; autant d'étapes qui ont jalonné l'année écoulée.

2022 aura également été l'année d'un soutien réaffirmé de l'État aux collectivités territoriales, au service du développement de leurs projets de territoire. L'État a accordé 18,9 millions d'euros de subventions, au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local, aux collectivités territoriales. Cet engagement financier de l'État ne faiblit pas : en 2023, l'État investira plus de 22 millions d'euros pour financer les projets des communes et des collectivités éligibles, grâce à la DSIL, à la DETR et, pour la première année, au Fonds vert, dédié aux projets des collectivités en matière environnementale.

La transition énergétique et écologique constitue aujourd'hui « l'impérieuse nécessité » qui doit guider l'action publique. Notre département n'est pas épargné par les conséquences du changement climatique. Les services de l'État dans l'Ain sont déjà pleinement engagés dans des mesures d'adaptation et de préservation des ressources naturelles : développement des énergies décarbonées, mesures pour une gestion concertée et sobre de l'eau, financement du verdissement des projets d'aménagement du territoire, etc. Toutefois, l'État ne peut agir seul et encouragera toutes les solutions portées par les acteurs de territoire. Collectivités territoriales, entreprises, associations, ou encore usagers : nous sommes tous concernés. Il nous faut désormais amplifier et renforcer notre démarche de sobriété en faveur de l'accélération de la transition écologique : c'est le cap fixé par le Gouvernement, que nous déclinerons avec ambition dans le département.

Ces défis nous obligent collectivement et constitueront la trame de fond de l'action de l'État pour l'année 2023.

Le rapport d'activité est le fruit du travail des services de l'État et de leur engagement quotidien au service des Aindinoises et des Aindinois, sur l'ensemble de notre territoire. Aussi, je souhaite remercier les agents de l'État et tous nos partenaires pour leur mobilisation et leur implication.



Chantal MAUCHET
Préfète de l'Ain



LES SERVICES DE L'ÉTAT DANS L'AIN



Administration territoriale

Préfecture

Bourg-en-Bresse

Sous-préfectures d'arrondissement

- Belley • Bourg-en-Bresse • Gex • Nantua •

Secrétariat général commun départemental

Directions départementales interministérielles

- **DDETS**

Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités

- **DDPP**

Direction départementale de la protection des populations

- **DDT**

Direction départementale des territoires

Forces de sécurité

- **DDSP**

Direction départementale de sécurité publique

- **GGD**

Groupement départemental de gendarmerie nationale

- **SDIS**

Service départemental d'incendie et de secours

- **DIDPAF 01 / 74**

Direction interdépartementale de la police aux frontières

- **Division de la douane**

Services déconcentrés

- **ARS**

Délégation départementale de l'agence régionale de santé

- **DREAL**

Unité départementale de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

- **UDAP**

Unité départementale de l'architecture et du patrimoine

- **DDFIP**

Direction départementale des finances publiques

- **OFB**

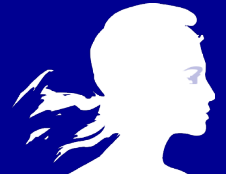
Office français de la biodiversité

- **DSDEN**

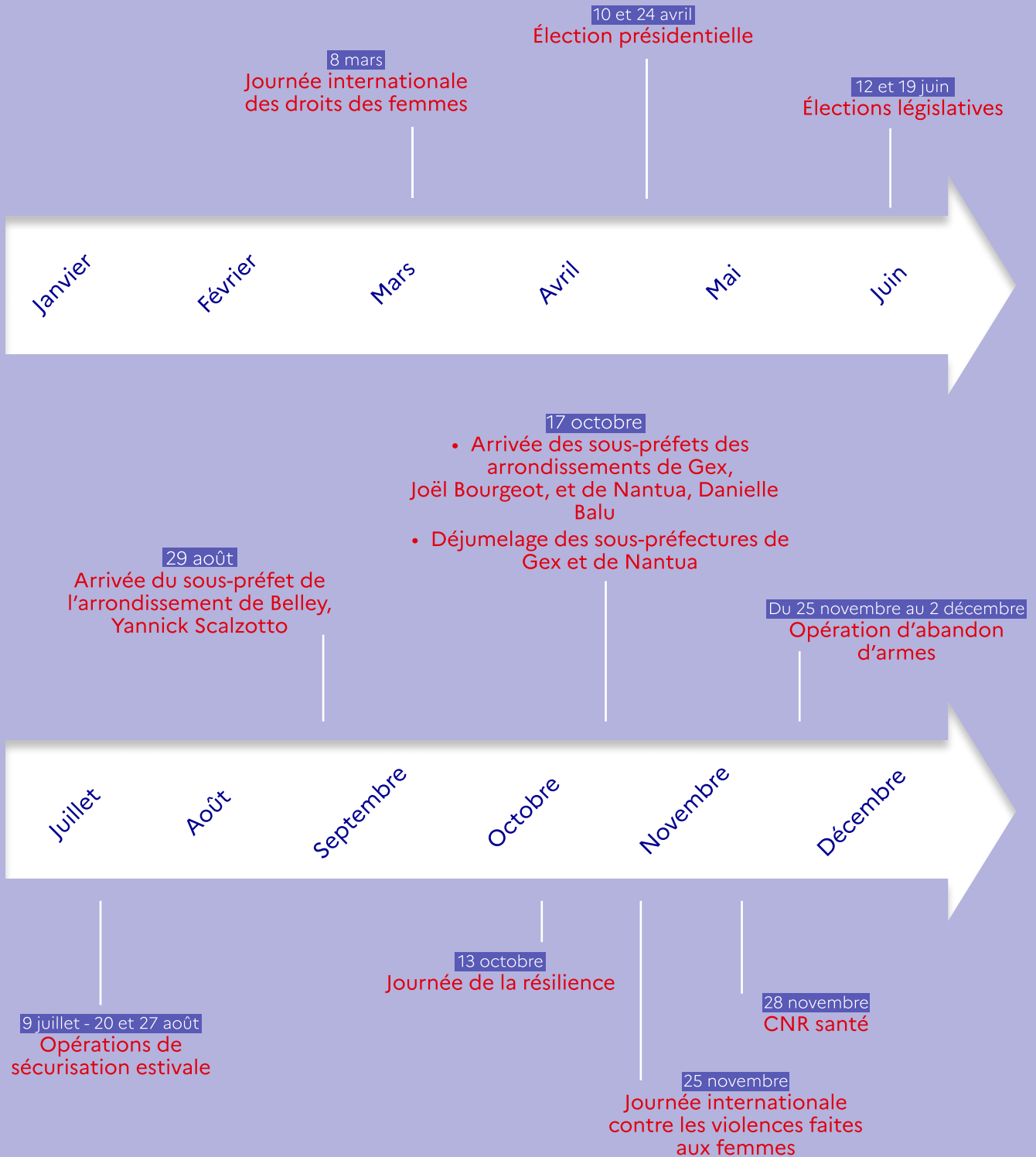
Direction départementale des services de l'Éducation nationale

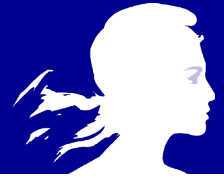
- **ONAC-VG**

Office national des anciens combattants et des victimes de guerre



L'ANNÉE 2022 DANS L'AIN





Organisation des élections présidentielle et législatives

En 2022, les services de l'État ont organisé deux scrutins électoraux :



ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

10 et 24 avril

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

12 et 19 juin



La préfecture a accompagné les communes et les candidats :

- Veille de la régularité des procédures (inscription des électeurs sur les listes) ;
- Enregistrement des procurations, mise en place et tenue des bureaux de vote ;
- Accompagnement des candidats aux élections législatives dans le cadre de leur campagne, ou de leur dépôt de candidature et de propagande.



Envoi à

440 000
électeurs



1 760 000
enveloppes



+20 000
inscrits

sur les listes électorales

Soutenir l'économie et l'emploi

L'État demeure, avec ses services et ses opérateurs, invariablement aux côtés des entreprises.

AIDE AUX ENTREPRISES FACE AUX TENSIONS DE RECRUTEMENT

En complément des aides nationales, chaque sous-préfet d'arrondissement a piloté des actions spécifiques destinées à pallier les difficultés de recrutement, notamment des jobs dating et « salons » de l'emploi.

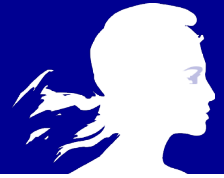
RÉSULTATS :

- 10 % de demandeurs d'emploi longue durée **- 1,5 %** de chômeurs seniors

La mise en place du **service public de l'insertion et de l'emploi** (SPIE), coanimé par les services de l'État et le Conseil départemental, a permis de déployer un accompagnement global afin de faciliter le retour à l'emploi. Cette démarche bénéficie notamment aux publics les plus éloignés de l'emploi, dont les bénéficiaires du RSA.



© Conseil départemental 01



FOCUS

France 2030 dans le département



France 2030 succède au plan de relance :
54 Mds € de plan d'investissement dans l'innovation et l'industrie ;
20 Mds € dans le 4ème PIA ;
34 Mds € de crédits nouveaux.

2 grands principes d'action :

- Favoriser la **transition écologique**, en finançant la décarbonation et en évitant toute dépense défavorable à l'environnement ;
- **Soutenir les acteurs émergents et innovants** : TPE, PME, petites structures, territoires émergents.

Le rôle des services et des opérateurs de l'État dans son déploiement :

- Information sur les dispositifs et détection des projets susceptibles d'être éligibles ;
- Accompagnement du déploiement des projets lauréats.

France 2030 au profit du développement économique de l'Ain :

- **Premier département industriel français avec des filières industrielles d'excellence** (plasturgie, mécanique-métallurgie, bois, agroalimentaire, logistique, transport, etc.)



INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Des dispositifs de l'Insertion par l'activité économique (IAE) sont également proposés par Pôle emploi.



+ de 1400
personnes employées
fin 2022

34
structures de l'IAE

+ 6 %
de postes créés
= 60 créations en 2022
sur un total de 781
postes conventionnés

11,6 M€ + 21 %
versés aux structures
/ 2021

FOCUS

Contrat d'engagement jeune



Dans la continuité du plan « 1 jeune 1 solution », le CEJ s'adresse aux jeunes sans emploi, ni formation, ni projet professionnel défini.

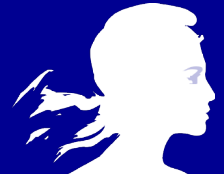
→ 6 à 12 mois de parcours intensif et personnalisé, durant lequel les jeunes sont suivis par Pôle emploi ou la Mission Locale.

861
en Mission locale

857
à Pôle emploi

1 718
jeunes
entrés en CEJ
en 2022

50 %
de sorties
positives



ACCOMPAGNEMENT DES
ENTREPRISES DANS LE CADRE DE
LA CRISE ÉNERGÉTIQUE

- Organisation de **réunions d'information** par la DDETS et la DDFIP sous l'égide de la préfecture, afin de présenter aux représentants du monde économique les **outils d'aide existants** (bouclier tarifaire, amortisseurs, guichets d'aide au paiement de factures, activité partielle, accompagnements sectoriels, etc.) ;
- Mise en place d'un **dispositif d'accompagnement spécifique** (pilote par le conseiller départemental à la sortie de crise, les chambres consulaires, le commissaire aux restructurations et à la prévention des difficultés des entreprises de la Banque de France et la DDETS) ;
- **Versement d'aides** aux entreprises.

Près de
1,3 M€

d'aides directes versées au 9 mai 2023 par l'État aux entreprises aindinoises les plus affectées



ACTION DE L'INSPECTION
DU TRAVAIL

2 232 interventions
921 contrôles
445 enquêtes (accidents du travail, licenciement de salariés protégés...)

50% des interventions réalisées sur des **priorités nationales** : lutte contre les fraudes au détachement, contre le travail illégal, prévention du risque de chute de hauteur, amiante, lutte contre la précarité, fraudes à l'activité partielle, et égalité professionnelle.

1 446 courriers d'observations
170 mises en demeure
25 rapports en vue de sanctions administratives

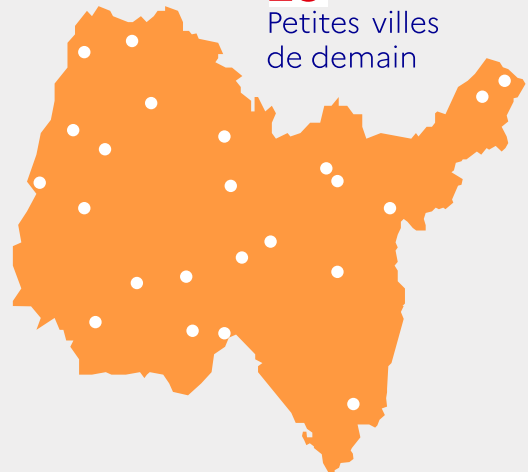
3 dossiers de fermetures administratives initiées et prononcées par la préfète pour **travail illégal**

DÉVELOPPEMENT DE LA CONTRACTUALISATION ENTRE L'ÉTAT ET
LES COLLECTIVITÉS AU SERVICE DES PROJETS DE TERRITOIRE

En 2021, la contractualisation entre l'État et les collectivités territoriales aindinoises s'est encore développée :

- Poursuite du programme **Petites villes demain** qui soutient la revitalisation des centre-bourgs des communes de moins de 20 000 habitants. Le programme comporte également un volet sécurité proposant aux communes lauréates un dispositif, des outils et des actions « clé en main » formalisés dans un contrat de sécurité. En 2022, **4 contrats de sécurité** ont été signés dans l'Ain ;
- Poursuite du programme **Action Cœur de ville** dont trois villes sont lauréates dans l'Ain (Ambérieu-en-Bugey, Bourg-en-Bresse et Oyonnax).

23
Petites villes
de demain





Assurer la sécurité des populations

LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE

Si la plupart des indicateurs liés à la sécurité connaissent une hausse en 2022, la performance des services de la police et de la gendarmerie nationale (hausse de l'activité et progression de l'élucidation) a permis d'identifier un plus grand nombre d'infractions.

Infractions et faits constatés à l'initiative des forces de sécurité en 2022 (comparaison avec 2021) :

- +8%** de délits routiers ;
- +22%** d'usages de stupéfiants ;
- +0,1%** de violences physiques avec intention de vol ;
- +2%** de violences sexuelles ;
- +7%** de vols à main armée.



Actions préventives

Des crédits de l'État sont mobilisés pour initier ou accompagner des actions de prévention portées par des collectivités ou par des opérateurs pour le compte de l'État. En 2022 :



546 000 € versés par l'État



7 polices municipales et le SDIS financés pour leur équipement ;



209 caméras de vidéoprotection financées pour près de **122 000 €**

Actions coercitives

La lutte contre les rodéos, une priorité du ministère de l'Intérieur. Dans l'Ain en 2022 :

- **593** opérations anti-rodéos ;
- **21** personnes interpellées ;
- **20** véhicules saisis ;
- **350** verbalisations.



Une pression migratoire accentuée en 2022 :

- **+ de 360 000** personnes contrôlées dans l'Ain, notamment à la frontière avec la Suisse ;
- **1691** refus d'entrée sur le territoire français.



Lutte contre les stupéfiants

En 2022, un travail continu des forces de sécurité intérieure :

100

trafics de stupéfiants démantelés

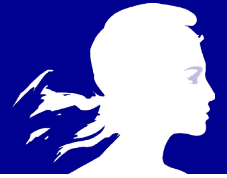
861

amendes forfaitaires délictuelles

64

points de deal démantelés





Lutte contre la radicalisation

Une activité des services de l'État soutenue dans un contexte de risques d'attentats toujours persistant sur le territoire national.

+ de 55 réunions

pour évoquer, échanger et traiter des cas individuels

+ de 12 CLIR (cellule de lutte contre l'islamisme et le repli communautaire)



LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ ROUTIÈRE

Prévention

En 2022, les services de l'État, au sein du pôle sécurité routière, ont réalisé **45 actions de prévention** pour un budget de **45 000 €**.



Aire d'autoroute de Teyssonge

Par exemple :

- Sensibilisation des classes de 6^{ème} à la sécurité dans les **transports scolaires** (pilotage par le Conseil régional et le Conseil départemental en octobre et novembre) ;
- Sensibilisation des usagers de la route à l'occasion des **départs en vacances** sur l'aire de Teyssonge (A40), le samedi 9 juillet 2022.



Accidentalité

Le département de l'Ain se caractérise par une accidentalité routière encore trop importante.

484 accidents
+14 % / 2021

45 tués
+29 % / 2021

638 blessés
+8 % / 2021



37 %

des accidents corporels sont liés à des **vitesse**s excessives



28 %

des accidents impliquent au moins 1 conducteur sous l'emprise de **psychotropes** (alcool et / ou stupéfiants)

Répression

44 000 infractions relevées
dont :

Vitesse

172 219

Alcool et stupéfiants

3 187

Une réponse proportionnée des services de l'État

519 annulations de permis de conduire
(+11 % / 2021)

2 506 suspensions de permis de conduire
(-15 % / 2021)

170 équipements des véhicules en éthylomètre anti-démarrage
(+36 % / 2021)



FOCUS

Opération nationale d'abandon d'armes

L'opération d'abandon d'armes et de déclaration de possession d'armes s'est déroulée du 25 novembre au 2 décembre dernier.

Pour qui : les détenteurs non déclarés d'armes trouvées ou acquises par héritage.

Comment : des sites spécialement ouverts pour permettre la récupération de nombreuses armes par les forces de sécurité.

Pourquoi : prévenir les violences intrafamiliales et les accidents domestiques.

Dans l'Ain :

• **1 689** armes abandonnées

• **53 823** munitions récoltées





SÉCURITÉ CIVILE

Exercices de sécurité civile

Le département de l'Ain se caractérise par la **diversité de ses risques** : naturels, technologiques (sites SEVESO, barrages, installations nucléaires), réticulaires (routier, ferroviaire, aérien, électricité, eau potable, gaz, télécommunication...). Pour que l'ensemble des acteurs de la gestion de crise soit prêt à réagir, la préfecture a organisé **14 exercices** interservices dont 2 exercices d'ampleur, en lien notamment avec le SDIS, les forces de l'ordre et les associations de sécurité civile :

- Simulation d'un **accident industriel** sur le parc industriel de la plaine de l'Ain ;
- Simulation d'un **attentat** sur un site touristique de la commune d'Attignat.



Délestage électrique

La situation particulière de l'année 2022 (indisponibilité inhabituelle du parc nucléaire et phénomène de sécheresse) a conduit à une **anticipation nationale** sur de possibles tensions en matière de consommation électrique. Cette situation inédite a notamment introduit un nouveau dispositif d'analyse des risques visant à optimiser la consommation électrique.

Pour anticiper d'éventuels délestages électriques, les services de l'État ont sensibilisé les acteurs locaux :

- Organisation de webinaires à destination des élus et des acteurs économiques du département ;
- Exercice national de simulation le 9 décembre 2022 avec une large participation, afin de s'approprier les procédures de suivi de l'évènement et de gestion de crise.

Journée de la résilience



Pour sensibiliser le grand public, la première édition de la Journée nationale de la résilience face aux risques naturels et technologiques a été organisée le 13 octobre 2022.

- **200 élèves** des établissements scolaires de Bourg-en-Bresse sensibilisés ;
- **8 stands** autour des **risques majeurs** et des **bons comportements** (sécurité du quotidien, sécurité routière, gestes qui sauvent, connaissance des risques et des conduites à tenir).

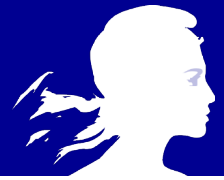
Opération de sécurisation estivale

L'opération de sécurisation estivale a permis, avec succès, d'assurer sur les sites touristiques de la basse rivière d'Ain, du parc de Miribel-Jonage et du lac de Nantua, une présence visible des forces de l'ordre et services qui œuvrent à la protection des personnes et de l'environnement.

D'importants moyens pour procéder à des **contrôles réguliers** et aux **verbalisations nécessaires** :

- **10** réservistes de gendarmerie ;
- **2** personnels de l'Office national des forêts ;
- **9** personnels de l'Office français de la biodiversité ;
- Près de **90** contrôles conduits par la DDPP.





Favoriser les projets d'aménagement et de développement des collectivités

DOTATIONS, SUBVENTIONS, CONTRACTUALISATIONS

L'État soutient les collectivités territoriales au bénéfice des Aindinoises et des Aindinois.

- Dotations globales de fonctionnement

2021	2022
161,3 M€	161,01 M€



- Dotation de soutien à l'investissement local **4,3 M€**

- Dotation d'équipement aux territoires ruraux **10,2 M€**

- Fonds de compensation de la TVA **56 M€**

- Dotation de soutien à l'investissement départemental **2,3 M€**

- Fonds national d'aménagement du territoire **822 237 €**

Ces subventions ont permis de **soutenir des projets sur des thématiques prioritaires** : soutien à la ruralité, transition énergétique et écologique, équipements essentiels, préservation du patrimoine. Quelques exemples :

347 444 € pour la sécurisation du hameau de Serrières et aménagement de modes doux à Saint-Rambert-en-Bugey ;

399 546 € pour un l'aménagement d'une cantine et d'une garderie périscolaire à Jasseron ;

624 000 € pour le réaménagement du Pont de Lyon à Bourg-en-Bresse ;

250 000 € pour la construction d'un centre de formation des métiers de la santé et du social à Ambérieu-en-Bugey.



ENJEU DU LOGEMENT : RELANCE DE LA PRODUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX



Si l'Ain connaît une forte démographie et une demande en logement en conséquence, une baisse du nombre de logement sociaux est observée depuis 2019.

L'État agit pour répondre à cet enjeu. En 2022 :

- Organisation par la DDT, aux côtés du Conseil départemental, de **7 conférences territoriales** sur chacun des périmètres SCOT du département. Echanges entre élus, bailleurs et différents partenaires du logement sur les besoins, les attentes et les contraintes ;
- Présence de la préfète aux premières **assises départementales du logement**, le 19 octobre 2022 à Saint-Vulbas, pour rappeler cet enjeu majeur ainsi que les leviers à mobiliser. La nécessité d'une révision du zonage ABC, déjà sollicitée auprès du ministère, a été évoquée.



Accompagner les territoires dans la mise en œuvre de la transition écologique

GESTION DES INSTALLATIONS ÉNERGÉTIQUES

Enquête publique centrale nucléaire du Bugey

L'enquête publique relative à l'examen périodique de la centrale nucléaire du Bugey a été conduite dans l'optique d'assurer une bonne information du public. Un grand nombre de collectivités ont été concernées par son périmètre :

123 communes ; **2** Conseils départementaux ;
2 EPCI ; le Conseil régional.



Opération Grand carénage

La centrale nucléaire du Bugey a fait l'objet d'une opération de maintenance des unités de production, « le Grand carénage ».

4000 salariés ont été mobilisés quotidiennement sur les installations, ainsi que sur l'aménagement des infrastructures et les flux de transport.

OPÉRATION SUR LE RISQUE INCENDIE

Une vaste campagne de contrôle de la défense incendie a eu lieu en mars 2022 sur 273 sites industriels ou agro-alimentaires de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Dans l'Ain :

32 inspections conduites par la DREAL et la DDPP ;

2 mises en demeure proposées.



CONTRÔLE DES INSTALLATIONS CLASSÉES

Afin de prévenir les risques liés aux sites industriels classés, la DREAL et la DDPP ont mené **270 inspections** d'installations agricoles ou industrielles.

La pression de contrôle a ainsi augmenté de plus de **33 %** depuis 2019, conformément à l'objectif stratégique du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

DE NOMBREUSES INSPECTIONS AU SERVICE DE LA PROTECTION ANIMALE ET HUMAINE

Santé et bien-être animal

325 inspections : surveillance sanitaire, protection animale, pharmacie vétérinaire, alimentation animale, gestion des sous-produits animaux.

Influenza aviaire : des mesures de biosécurité renforcées dans les élevages de volailles, particulièrement dans la zone de la Dombes : **3 foyers** en élevage détectés en septembre et octobre 2022, entraînant l'abattage de plus de 40 000 volailles.

Protection de l'environnement

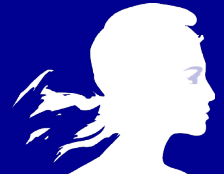
48 inspections d'entreprises en 2022.

Protection du consommateur

367 contrôles d'hygiène alimentaire réalisés sur l'ensemble de la chaîne alimentaire (boucheries, restaurants, traiteurs, collectivités, industries) ;

63 alertes alimentaires suivies, dont deux d'ampleur nationale (Buitoni et Kinder) et 19 toxi-infections alimentaires collectives (TIAC) ;

1088 contrôles de loyauté de l'information donnée aux consommateurs réalisés dans tous types de commerces.



PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU : UNE AMBITION PRIORITAIRE DE L'ÉTAT DANS L'AIN

L'année écoulée a été marquée par des épisodes de forte sécheresse et de canicule. La mobilisation précoce des services de l'État a permis d'anticiper les situations de sécheresse estivales :

- Validation d'un **nouvel arrêté-cadre "sécheresse"** départemental dans le cadre du comité départemental ressources en eau (CDRE) ;
- Mise en place de **restrictions** de façon progressive et graduelle en fonction de l'évolution de la situation au travers de plusieurs arrêtés préfectoraux ;
- Des **contrôles sur le terrain** pour vérifier l'application des restrictions menés par les services de l'État dans le cadre d'opérations conjointes.



→ Conférence de presse consacrée à la sécheresse en juin 2022 : valorisation des bonnes pratiques à mettre en œuvre, communication sur les mesures de restriction ainsi que sur les opérations de contrôle programmées et réalisées en 2022.

SOUTIEN À LA FILIÈRE AGRICOLE

Aides de la politique agricole commune



près de

67 M€

à + de 2 500 exploitations agricoles

Calamités agricoles

Pour faire face à la sécheresse de l'été 2022, l'État a indemnisé 339 exploitations à hauteur d'environ **1,5 M€** au titre des calamités agricoles.

DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉNERGIE DÉCARBONÉE

La stratégie énergétique de la France face au changement climatique vise la **fin de l'utilisation des énergies fossiles à l'horizon 2050**, pour une neutralité carbone.



En 2022 :

- 3 réunions du comité technique départemental des énergies renouvelables pour **soutenir le déploiement des projets** énergies renouvelables (parc photovoltaïque, éolien et d'unités de méthanisation) ;
- 18 séances d'**accompagnement** de porteurs de projets «photovoltaïques» et «méthanisation» ;
- Une revue trimestrielle des projets d'énergies renouvelables pour **faciliter le traitement des dossiers** en cours d'instruction et identifier les freins éventuels à une instruction rapide.



FOCUS

Fonds vert

Le fonds d'accélération de la transition écologique, aussi appelé «fonds vert», a été annoncé par la Première ministre le 27 août dernier.



2 Mds €

pour aider dès 2023 les collectivités territoriales et leurs partenaires à accélérer la transition écologique.

La préfète de l'Ain accompagne activement les acteurs pour la mise en œuvre de leurs projets de territoire.




Protéger la santé des populations

PRÉSERVATION DE L'ÉCOUMÈNE

La santé environnementale est une composante à part entière de la politique de santé publique. Le champ d'intervention de l'agence régionale de santé dans ce domaine s'organise autour de trois grandes thématiques : la gestion des risques pour la santé humaine liés à l'eau, à l'environnement extérieur et aux espaces clos. En 2022 :

 **109 établissements** soumis à des contrôles sanitaires d'eau potable ;

 **4 825 prélèvements** réalisés (eau potable, piscines et baignades) ;

 **9 restrictions** d'usage temporaires.

Projets d'aménagement :

 **109 avis** au titre de l'évaluation environnementale ;

 **45 avis** pour les installations classées pour la protection de l'environnement.

HANDICAP

Nomination d'un référent handicap : le sous-préfet de l'arrondissement de Gex et l'ARS coprésident le comité territorial départemental, instance de gouvernance de la communauté 360, dont sont membres, aux côtés du Conseil départemental, plusieurs services de l'État comme la DDETS ou l'Éducation nationale.



Ce comité, relai de la volonté politique nationale sur le champ du handicap, se réunit 2 fois par an. Il s'agit d'un dispositif financé par l'ARS.

La communauté 360 vise à **aborder toutes les problématiques que peut rencontrer la personne en situation de handicap** : scolarité, logement, emploi, accès aux loisirs, à la culture et au sport.

Renforcer la cohésion sociale

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

En 2022, l'État et le Conseil départemental ont poursuivi la mise en œuvre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté.

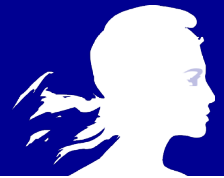
→ Près de **6 000 personnes** en difficultés d'insertion bénéficiaires ;

→ **554 628 €** pour la réalisation d'actions visant l'insertion et l'accès aux droits des publics.

LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Dans le cadre du plan départemental de lutte contre l'habitat indigne :

- **16 enquêtes** sur place ;
- **32 logements** visités ;
- **8 contrôles** de travaux ;
- **13 procédures** de traitement de l'insalubrité ;
- Lancement de l'**application «Histologe»** (signalement d'une situation de mal logement).



ÉGALITÉ FEMMES - HOMMES

Lutte contre les violences faites aux femmes, notamment avec le financement d'associations spécialisées et de 2 formations interprofessionnelles aux violences conjugales ;

Accès aux droits et la lutte contre les stéréotypes avec, par exemple, soutien financier apporté aux permanences d'information juridique du centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) ;

Accompagnement à l'autonomie économique des femmes avec la création du bureau d'accompagnement individualisé vers l'emploi au CIDFF de l'Ain et création d'un partenariat avec la « Fabrique des possibles » pour l'accompagnement des femmes à l'entrepreneuriat.

→ Près de **250 000 €** investis pour ces 3 axes principaux.



ACCUEIL, SÉJOUR ET INTÉGRATION DES ÉTRANGERS



- Près de **16 000 ressortissants étrangers** accueillis en préfecture ;
- **7 600 titres de séjour** délivrés (2500 premières demandes et 5100 renouvellements) ;
- **266 dossiers** de demandes d'admissions exceptionnelles au séjour (141 décisions favorables et 125 refus) ;
- **255 décisions** de refus de délivrance de titres de séjour assorties d'une obligation de quitter le territoire français et 286 décisions de refus simples (visa, séjour, carte de résident...)



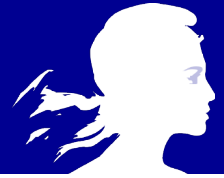
- **953 signataires** du contrat d'engagement républicain, dont 161 suite à l'obtention du statut de réfugiés (source OFII) ;
- **208 000 €** de financement de formations, d'apprentissage de la langue et des valeurs de la République, et de coordination linguistique.

FOCUS

Accueil des Ukrainiens

En 2022, la préfecture a délivré aux ressortissants ukrainiens **707 autorisations provisoires de séjour**, et recensé **409 mineurs**.

- **421 autorisations provisoires de séjour** renouvelées ;
- **2 opérateurs** missionnés par l'État pour héberger et accompagner les ménages ukrainiens vers le logement et l'emploi ;
- **2 structures d'hébergement** ouvertes : 50 places à Châtillon-en-Michaille et 80 places à Jasseron ;
- **249 ménages, soit 581 personnes** en structure d'hébergement accompagnées par Tremplin et Alfa3A, chez des particuliers ou en logement.



ACCOMPAGNEMENT DES POPULATIONS VULNÉRABLES

L'Ain dispose de structures d'hébergement d'urgence et de réinsertion à destination de personnes en grande difficulté, souvent en situation de détresse médicale, psychique ou sociale. En 2022, l'accompagnement aux populations vulnérables s'est intensifié :

- Lancement de l'expérimentation d'un dispositif hors les murs visant à proposer un **accompagnement socio-éducatif** aux ménages sur leur lieu de vie ;
- **Création de 7 places** d'hébergement pour femmes victimes de violences ;
- **Création de 33 places** permettant de sécuriser les rapports locatifs pour des ménages fragiles ;
- **216 ménages** sortant de structures d'hébergement généraliste ou sans-abri relogés sur le parc social (+ 22 % par rapport à 2021) ;
- **155 ménages réfugiés** relogés (+ 8% par rapport à 2021).

POLITIQUE DE LA VILLE

Dans l'Ain
en 2022 :

1,6 M€



9 quartiers prioritaires
de la ville



20 600 résidents

- **835 000 €** d'actions locales dont **27 8500 €** en soutien des trois programmes de réussite éducative de l'Ain ;
- **10 000 €** pour accompagner les Points Info Emploi de l'agglomération de Bourg-en-Bresse ;
- **320 000 €** en soutien de la Cité éducative d'Oyonnax - Bellignat ;
- **103 000 €** pour le dispositif "Quartiers d'été".

CONSEILS NATIONAUX DE LA REFONDATION (CNR)

Les CNR visent, au travers d'une nouvelle méthode de concertation, en instaurant un esprit de **dialogue et de responsabilités partagées** dans le débat public, à trouver des **solutions aux grands défis** de notre temps. Ils réunissent des représentants de forces **politiques**, des partenaires **sociaux**, des **élus locaux**, des représentants du **monde économique** et du **monde associatif**.

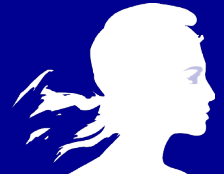
Deux CNR thématiques ont été organisés dans l'Ain en 2022 :

Le CNR « Notre école, faisons-la ensemble » : une démarche fondée sur le volontariat des équipes, les besoins des élèves et la confiance accordée aux acteurs de terrain. **147** écoles et établissements scolaires sont engagés dans le processus de la concertation ;



**CONSEIL NATIONAL
DE LA REFONDATION**

Le CNR « Santé » : une démarche qui a réuni les acteurs de la santé pour dégager des solutions afin de faciliter l'accès aux médecins et soignants, améliorer l'organisation de la réponse aux soins non programmés, soutenir l'attractivité des métiers et développer la prévention.



PROMOTION DE L'ENGAGEMENT JUVÉNILE

Service national universel (SNU)

Depuis 2019 pour tous les volontaires de 15 à 17 ans, le SNU vise à :

- faire vivre les valeurs de la République ;
- renforcer la cohésion nationale ;
- développer une culture de l'engagement ;
- accompagner l'insertion professionnelle et sociale des jeunes.



En 2022, **450 volontaires** aindinois se sont mobilisés.

Circonscriptions éducatives

Depuis septembre 2022 :



13 circonscriptions
« éducation nationale »
du 1er degré

+1 / 2021-2022

→ Objectif :

Mieux prendre en compte la carte des intercommunalités pour faciliter la mise en œuvre et le partage des politiques éducatives avec les partenaires.

POLITIQUE MÉMORIELLE

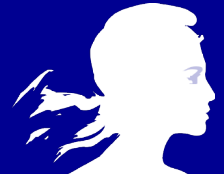


Visite du musée de la Résistance par des jeunes du Centre Romans Ferrari

L'État, au travers de l'Office national des anciens combattants et des victimes de guerre, commémore et transmet la mémoire des conflits contemporains et les valeurs de la République, notamment en direction des jeunes générations.

8 530 € pour financer **8 actions** en 2022, avec notamment les visites du musée de la Résistance et de la déportation de l'Ain par des écoles primaires ;

231 aides sociales accordées aux anciens combattants pour un montant global de **128 632 €**.



Adapter les services publics aux besoins de la population



FRANCE SERVICE ET CONSEILLERS NUMÉRIQUES



FOCUS

Déjumelage des sous-préfectures des arrondissements de Gex et de Nantua

L'État œuvre au retour des services publics dans les territoires ruraux.

Depuis 2010, un sous-préfet unique avait en charge les arrondissements de Nantua et de Gex.



Le Président de la République a mis fin à ce jumelage le 17 octobre 2022, avec la nomination de Danielle Balu en qualité de sous-préfète de l'arrondissement de Nantua, qui compte 62 communes.



NOUVEAU RÉSEAU DE PROXIMITÉ DES FINANCES PUBLIQUES

14 points de contacts activés dans les espaces France Services ou en mairies

Un réseau de **9** conseillers aux décideurs locaux pour améliorer les prestations de conseil aux élus de l'intégralité du territoire ;
4,6/5 : note de satisfaction attribuée aux conseillers aux décideurs locaux par les collectivités

RÉPONSE À LA HAUSSE DES DÉLAIS DE DÉLIVRANCE DE TITRES



Depuis la sortie de crise sanitaire, la demande de cartes d'identité et de passeports a fortement augmenté, allongeant mécaniquement les délais de traitement. Pour faire face à cette situation et réduire l'attente des usagers, l'État agit :

- **+ 40%** de l'offre de rendez vous, notamment grâce à :
 - l'augmentation du nombre de dispositifs de recueil (+ 2 : Culoz-Béon et Prévessin-Moëns) ;
 - la création de centres temporaires d'accueil durant la période estivale.
- Accompagnement des communes afin d'optimiser leur capacité de délivrance de titres



DÉMATÉRIALISATION DES DÉMARCHES LIÉES AUX ÉTRANGERS

L'administration numérique pour les étrangers en France (ANEF), initiée en 2021, permet de dématérialiser l'ensemble des démarches relatives aux étrangers, accessibles depuis un portail unique. Objectif : 100 % de déploiement à l'horizon 2024.

En 2022 :

- **+ de 60 %** des demandes de titres de titres pour étrangers dématérialisées ;
- Près de **3 150 dossiers** dématérialisés traités dans l'Ain **contre 345 en 2021** ;
- Accompagnement des usagers à l'utilisation des outils numériques.



Valoriser le patrimoine et la culture

ÉLABORATION DE SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES

Avec les collectivités, l'UDAP a engagé depuis plusieurs années un travail de réactualisation ou de création de sites patrimoniaux remarquables (SPR).

Nantua a commencé depuis 2015 une procédure pour réviser son SPR et faire évoluer l'outil de gestion du patrimoine. Le coût du projet s'élève à **40 000 €**, la direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes finançant à hauteur de 50 %.

Monuments appartenant à l'État (hors ceux gérés par le centre des monuments nationaux) : **129 000 €** investis en 2022.

Coopération transfrontalière



La coopération transfrontalière franco-suisse a été intense tout au long de l'année 2022 :

- Face aux enjeux *post* crise sanitaire et aux tensions dans le secteur frontalier en matière de santé : réactivation des **travaux de la commission santé** du comité régional franco-genevois (CRFG) ;
 - Réunion de l'**instance politique de coopération du CRFG** accueillie pour la première fois en préfecture de l'Ain en novembre 2022 (travail autour des enjeux de coopération sanitaire et des mesures de restriction liées à la crise énergétique et à la sécheresse) ;
 - Accompagnement de l'étude de faisabilité du projet de **futur collisionneur circulaire** du CERN ;
 - Réunion du comité mixte franco-suisse de l'**aéroport international de Genève** en novembre 2022 en sous-préfecture de Gex ;
 - Réunion du **comité mixte de coopération judiciaire, policière et douanière** en préfecture de l'Ain le 3 mars 2022.



RAPPORT 20 D'ACTIVITÉ 22 des services de l'État



Bureau de la communication interministérielle
Cabinet de la préfète

45 avenue Alsace-Lorraine
01012 Bourg-en-Bresse Cedex

04 74 32 30 00



@Prefet01

www.ain.gouv.fr